

de
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau
de Guinter-Messys, offert
en vente par M^{re} F. Everaerts,
à Louvain.

No 1412

1412. m^{re} Everaerts. - tabl. de Quincken Matsys.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 16403

Bruxelles, le 22 juillet 1873



1412

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXÉ

SOMMAIRE.

Messieurs,

M. Adolphe Everaerts, domicilié à
Louvain, rue de la Station, 120, propose au
Gouvernement la cession, pour le Musée de
l'Etat, d'un tableau de Quentin Metsys, repri-
sant "Le Christ mort sur les genoux de la Vierge"
et dont la photographie se trouve ci-jointe.

Le tableau mesure 0,72 centimètres de hauteur
sur 0,47 de largeur.

J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de
vouloir bien vous mettre en rapport avec M^r
Everaerts afin d'examiner s'il y a lieu de donner
suite à sa proposition.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Dehou

A la Commission des Musées royaux de peinture & de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1412

Brux. 27 Juillet 1873

à Mr. sté. Everaerts
120, Rue De la Station
à Louvain.

M^{re} le Ministre D. l'Intérieur
vient de m'envoyer à l'appel-
-estation de La Commission
Directrice Des Musées royal
la proposition que vous lui
avez soumise au sujet de la
cession d'un tableau des
Quintessentys représentant
le Christ mort sur la croix
ou la Vierge.

La Commission Directrice
vous prie, etc. et de vouloir
bien, enfin, faire parvenir
cet ouvrage au Musée royal
afin qu'elle puisse statuer
sur la suite qu'il convient
de donner à cette affaire.

Il sera utile en envoyant
le tableau de faire connaître
le prix que vous en demandez.

Agr. etc, l'esp. de
mon Coz tr. distingué.

Le Secrétaire.

M. B.

Louvain 31 Juillet 1873.

Monsieur

MUSÉE ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 1412

En réponse à votre lettre du 24 C^e je
regrette infiniment de devoir vous dire que
je ne puis me résoudre à envoyer mon
tableau à Bruxelles.

Dans tous les cas j'attendrai quelques
jours avant de me décider pour l'une ou
l'autre des propositions qui me sont faites.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Dolphe Crasacq

Monsieur V. Stieffon, secrétaire
de la Commission des Musées Royaux

Bruxelles

Bru., 7 Août 1873

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1412

M^{rs} M^{re} Everaerts.

L'absence de plusieurs
membres n'a pas permis de
réunir la Com^{te} des Amis et de
lui ^{a cette-ci} communiquer votre lettre du
25 juillet et M^{re} De Bruyn,
membre de la Com^{te}, qui doit
se rendre lundi prochain
à Louvain se propose d'aller
en même temps à l'abbaye de Gemmen
Messrs, dont la œuvre est
présentée au Gouvernement. Il
serait donc désirable, M^{rs},
que vous puissiez exposer
la résolution à prendre en
sujet des propositions d'achat
qui vous sont soumises.

Respectueusement,
Recueilly

aguer, Mr. l'us. de ma
par desquies.

Le Secrétaire

St

assez bon tableau - fortement
troué - la tête de la Kinge
n'est de L. Matsys - & n'offre
pas assez de mêlée pour le Muris

Mémoire copie d'après
mon œuvre de L. Ecole VanderW.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1412

Brux. 18 août 1873

à M^r le Ministre de l'Intérieur

Il résulte du rapport
qui nous a été fait par notre
Collègue M^r De Brau, que le
tableau offert en nous par M^r
Everaerts, à Louvain, ne peut
être attribué à Quinten - Metsys.
C'est une assez bonne peinture
de cette époque, mais qui
ne présente pas suffisamment
de mérite pour nos Collections.

Le tableau a souffert et
particulièrement la tête de
la Vierge qui a été fortement
retouchée.

Nous référant à l'avis
de notre Délégué, nous pensons
qu'il n'y a pas lieu de
donner suite à la proposition
de M^r Everaerts.

Nous avons l'honneur
de vous ^{vous restituer} ~~vous restituer~~ la
photographie qui nous a

Ét. communiqué par v^l
Dépêche du 22 Juillet 1871
Adm. des Beau-états
N° 16403 et de vous prier
d'agréer

Le Président

Le Secrétaire.

H. S.

PS